



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET :

Délibération n° 007396

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 20/12/2023

Séance du 07 décembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°8), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°4), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°12), M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (à partir de la question n°2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLLO (à partir de la question n°2), Mme Sadia GHARET (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°11 incluse), M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°5 incluse et à partir de la question n°30), M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°3), Mme Valérie HALLER (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°11 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°3), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à partir de la question n°2), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n°6), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n°2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°2), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n°11 incluse), Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°11 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

M. Jean-Hugues ROUX

Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Laurent CROIZIER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

M. Guillaume BAILLY donne pouvoir à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°7 incluse), Mme Anne BENEDETTO donne pouvoir à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI donne pouvoir à Mme Elise AEBISCHER, Mme Julie CHETTOUH donne pouvoir à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°3 incluse), M. Sébastien COUDRY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°11 incluse), M. Laurent CROIZIER donne pouvoir à Mme Nathalie BOUVET, Mme Sadia GHARET donne pouvoir à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°12), M. Abdel GHEZALI donne pouvoir à Mme Carine MICHEL (à partir de la question n°6 et jusqu'à la question n°29 incluse), Mme Valérie HALLER donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°12), M. Pierre-Charles HENRY donne pouvoir à Christine WERTHE, M. Damien HUGUET donne pouvoir à M. Anthony POULIN, M. Jean-Emmanuel LAFARGE donne pouvoir à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI donne pouvoir à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Juliette SORLIN donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. André TERZO donne pouvoir à Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°12), Mme Claude VARET donne pouvoir à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°12)

27 - Forêts communales - Programme et destination des coupes de bois - Programme des travaux de gestion forestière - Année 2024

Forêts communales - Programme et destination des coupes de bois - Programme des travaux de gestion forestière - Année 2024

Rapporteur : Mme Fabienne BRAUCHLI, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	21/11/2023	Favorable unanime

Résumé :

Dans le cadre de l'aménagement forestier 2020-2039 encadrant la gestion des forêts communales de Chailluz, d'Aglans et des collines bisontines, l'Office National des Forêts présente une proposition d'assiette des coupes et de programme de travaux forestiers pour l'exercice 2024. Le programme de coupes 2024 est principalement consacré en des coupes d'éclaircie, d'amélioration et de régénération dans les peuplements feuillus, et sur l'ouverture de parquets de régénération dans les peuplements résineux sensibles au changement climatique. Une part importante du volume de bois résineux, qui sera récolté, est destinée à des projets de construction et rénovation portés par la Ville de Besançon. Le programme de travaux de gestion forestière concerne quant à lui les travaux sylvicoles à réaliser dans les parcelles en régénération naturelle ou en plantation, ainsi que les travaux d'entretien du réseau de routes forestières et des limites parcellaires.

I - Programme et destination des coupes de bois marquées ou à marquer

A - Parcelles retenues pour l'assiette des coupes 2024

Le programme de coupes 2024 est constitué :

- Pour les peuplements feuillus :
 - o des **éclaircies dans les jeunes peuplements (27 ha)** visant à réduire la densité en prélevant les arbres mal conformés au profit de tiges d'avenir. Les arbres étant de petites dimensions, le bois sera valorisé en bois énergie.
 - o des **coupes d'amélioration (40 ha)** visant à prélever les arbres les moins bien conformés en faveur des plus beaux sujets. Les grumes de bonne qualité seront valorisées en bois d'œuvre ; les branchages et petites tiges seront destinés au bois énergie ou bois d'industrie.
 - o des **coupes de régénération (19 ha)**. Les arbres seront prélevés afin d'apporter de la lumière au sol en faveur de la régénération naturelle. Les zones de vide pourront être complétées par des plantations.
 - o l'**ouverture de cloisonnements préalable à l'exploitation des parcelles (20 ha)**, afin de canaliser la circulation des engins sur ces parcelles au sol particulièrement sensible au tassement.
- Pour les peuplements résineux :
 - o l'**ouverture de parquets de régénération dans le canton des acacias (7 ha)**. Malgré un marché peu porteur pour les résineux, le rythme de transformation du canton prévu à l'aménagement peut être suivi grâce à l'utilisation des bois ainsi récoltés dans les projets de construction de la Ville (cf encart). En revanche, les coupes d'amélioration des sapins prévues à l'aménagement sont suspendues, car elles semblent entraîner une forte accélération des dépérissements sur les arbres restants.

Les parcelles et destinations ainsi retenues sont les suivantes (*carte et tableau en annexe*) :

- **Vente de bois en bloc et sur pieds issus des parcelles feuillues :**
 - o Forêt de Chailluz : parcelles 29, 30, 31, 80 et 81 pour des premières éclaircies.

- **Vente de bois façonnés en bord de route issus de parcelles feuillues :**
 - o Forêt de Chailluz :
 - parcelles 32, 142, 152, 153, 154, 157 pour des coupes d'amélioration. Les parcelles 154 et 157 présentent un état sanitaire fortement dégradé et feront donc également l'objet de prélèvement des arbres dépérissants (amélioration sanitaire).
 - parcelles 155, 156, 171 pour des coupes de régénération.
 - parcelle 62 pour une coupe en futaie irrégulière.
 - parcelles 114 pour l'ouverture de cloisonnements.
 - o Bois d'Aglans :
 - parcelle 416 pour une coupe d'amélioration en futaie régulière.
 - parcelles 425 et 431 pour l'ouverture de cloisonnements d'exploitation.
 - parcelle 433 pour un relevé de couvert (première coupe de régénération).

- **Vente de bois façonnés en bord de route issus de parcelles résineuses :**
 - o Forêt de Chailluz (canton des Acacias) :
 - parcelle 8 pour une deuxième éclaircie,
 - parcelles 9, 12 et 34 pour l'ouverture de parquets de régénération.

L'ensemble de ces coupes représente une surface totale à parcourir d'environ **127 ha**, pour un volume prévisionnel calculé à partir de l'aménagement forestier d'environ **1924 m³ de bois feuillu** et **2548 m³ de bois résineux**. Ce volume est donné à titre indicatif et pourra être amené à évoluer, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution observée des dépérissements.

Par rapport au programme prévisionnel figurant dans l'aménagement forestier 2020-2039, le volume de bois feuillu à récolter est inférieur d'environ 2400 m³ du fait des dépérissements entamant pour partie le capital sur pied à récolter.

Ce programme de coupes 2024 porte par ailleurs la surface des parquets ouverts pour la transformation du canton des Acacias à 24,7 ha, soit 93 % de la surface prévue à l'aménagement sur la période 2020-2024.

B - Modes de vente

Les principaux modes de vente des produits forestiers sont : les adjudications générales de l'Office National des Forêts, les consultations et les contrats d'approvisionnement.

Le choix des modes de vente visera à favoriser la filière bois locale, notamment en augmentant la part des ventes par consultations et des contrats d'approvisionnement (acheteurs et transformateurs locaux).

Certains des produits forestiers sont ainsi susceptibles de faire l'objet d'une vente par contrat d'approvisionnement : le bois énergie, une partie du bois façonné de résineux et le bois d'œuvre de feuillus (hêtre, frêne, chêne et feuillus divers).

Dans ce cas, ces contrats seront passés, pour le compte de la Ville de Besançon, par l'Office National des Forêts. En application de l'article L.214-6 du Code Forestier, l'ONF est le mandataire légal de la commune pour conduire la négociation et conclure les contrats de vente, sous réserve de l'accord préalable du représentant de la commune. Le contrat de vente sera conclu en application de l'article L.214-7 du Code Forestier relatif aux ventes de lots groupés. Conformément à l'article D.214-22 du Code Forestier, l'ONF reversera donc à la commune de Besançon la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente, dont le montant est fixé à 1 % des sommes recouvrées. Pour mener à bien ces opérations, des missions d'assistance seront confiées à l'ONF.

C - Utilisation des bois des forêts communales dans les projets de construction de la Ville

Les bois résineux issus de l'ouverture de parquets de régénération dans le canton des Acacias, et une partie de bois feuillus seront en grande partie destinés à intégrer les projets de construction et rénovation de la ville.

A ce jour, quatre projets sont concernés par cette démarche :

- Complexe sportif Diderot - Construction d'un nouvel équipement et restructuration du gymnase existant
- Plan Ecoles et Crèches : Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants des Orchamps

Ces deux projets seront approvisionnés en bois communal après l'exploitation de parcelles issues de l'état d'assiette 2022 pour un volume total de 1.835 m³.

- Plan Ecoles et Crèches : Réhabilitation lourde de l'école élémentaire Paul Bert
- Projet Metra Place des Nations

Ces deux projets seront approvisionnés avec des bois issu de l'état d'assiette 2024 pour un volume total estimé d'environ 1.628 m³ de bois brut.

D'autres projets d'écoles comme par exemple le projet de réhabilitation lourde de l'école primaire des Vieilles Perrières non encore cubés pourraient également être intégrés en tout ou partie sur cet état d'assiette en fonction des volumes nécessaires et disponibles.

La mise à disposition des bois se fera bord de route via une **vente de gré à gré** aux entreprises titulaires des marchés de construction / rénovation, qui se chargeront ensuite d'assurer la transformation et la traçabilité des lots de bois.

Toutes les recettes seront imputées au budget de fonctionnement des forêts communales de l'exercice courant.

D - Parcelles ajournées

Aucune coupe proposée par l'ONF dans le cadre de ce programme de coupes 2024 ne fait l'objet d'un ajournement.

II - Programme de travaux de gestion forestière

Dans le cadre de l'aménagement forestier des forêts communales de Besançon approuvé en conseil municipal du 9 octobre 2020, le programme des travaux de gestion forestière à exécuter en 2024 a été établi par l'Office National des Forêts et le Service Forêts et Boisements Urbains de la Direction de la Biodiversité et des Espaces Verts (*tableau en annexe*).

Les travaux sylvicoles proposés concernent :

- le suivi de la régénération dans les parcelles en renouvellement (*carte en annexe*) :
 - o le dégagement de régénération naturelle feuillue sur 27 ha
 - o le dégagement de plantations de moins de 15 ans sur 26 ha
 - o le nettoyage-dépressage de jeunes peuplements feuillus sur 19 ha
- l'entretien du réseau de desserte forestière : routes empierrées, lisières et accotements,
- l'entretien de cloisonnements,
- l'entretien de limites parcellaires.

Les travaux sylvicoles et d'exploitation forestière seront confiés :

- aux entreprises privées pour un montant estimé à 30 000 € HT,
- au CFPPA de Châteaufarine par voie de convention établie dans l'année courante,
- à la régie municipale pour environ 1 700 heures de travail.

Dans le cadre de sa délégation générale (délibération n°2021/006425), Madame la Maire sollicitera des subventions auprès de tout partenaire susceptible de soutenir tout ou partie du programme de travaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement sur le programme de coupes et le programme de travaux de gestion forestière 2024,**
- **autorise le cas échéant, Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout contrat, toutes pièces afférentes aux différents modes de vente.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Jean-Hugues ROUX,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Je vous prie de trouver ci-dessous, en application de l'article R.231-23 du Code Forestier et de l'article 12 de la Charte de la forêt communale, la liste des parcelles proposées à l'Etat d'Assiette des coupes pour l'année 2024.

COUPES PROPOSEES EN 2024

Parcelle	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume prévisionnel (m3) (1)			Volume commercial prévisionnel (m3) (2)			Mode de commercialisation proposé
			Volume résineux	Volume feuillus	Volume total	Volume résineux	Volume feuillus	Volume total	
8_pa	E2 (Eclaircie)	9,08	450	0	450	396	0	396	Contrat petits bois résineux
9_pa	RAS (Rase raison sanitaire)	2,5	770	0	770	700	0	700	Contrat petits bois résineux
12_pa	RA (Rase)	2,5	750	0	750	660	0	660	Contrat petits bois résineux
29_pa	E1 (Eclaircie)	0,4	0	10	10	0	10	10	Bloc et sur pied
30_af	E1 (Eclaircie)	0,13	0	3	3	0	3	3	Bloc et sur pied
31_af	E1 (Eclaircie)	0,33	0	8	8	0	8	8	Bloc et sur pied
32_af	AMEL (Amélioration)	4,89	0	122	122	0	97	97	Bloc et sur pied
34_pa	RA (Rase)	2	900	0	900	792	0	792	Contrat petits bois et gros bois résineux
62_i	IRR (Irrégulière)	5,27	0	158	158	0	79	79	Contrat feuillus
80_af	E1 (Eclaircie)	13,57	0	283	283	0	141	141	Bloc et sur pied
81_af	E1 (Eclaircie)	12,34	0	286	286	0	143	143	Bloc et sur pied
114_af	EMC (Emprise cloisonnements)	10,88	0	109	109	0	250	250	Contrat feuillus
142_pa	AMEL (Amélioration)	6,06	0	121	121	0	120	120	Contrat feuillus
152_pa	AMEL (Amélioration)	4,86	0	122	122	0	120	120	Contrat feuillus
153_pa	AMEL (Amélioration)	9,11	0	319	319	0	160	160	Contrat feuillus
154_pa	AS (Coupe sanitaire)	7,13	0	320	320	0	160	160	Contrat feuillus
155_pa	RE (Régénération Ensemencemen)	10,37	0	5	5	0	5	5	Contrat feuillus
156_pa	RCV (Relevé couvert)	6,89	0	192	192	0	96	96	Contrat feuillus
157_pa	AS (Coupe sanitaire)	4,52	0	181	181	0	90	90	Contrat feuillus
171_pa	RCV (Relevé couvert)	0,86	0	45	45	0	22	22	Contrat feuillus
416_af	AMEL (Amélioration)	3,08	0	154	154	0	130	130	Contrat feuillus
425_r	EMC (Emprise cloisonnements)	6,41	0	513	513	0	160	160	Contrat feuillus
431_af	EMC (Emprise cloisonnements)	3,23	0	162	162	0	90	90	Contrat feuillus
433_j	RCV (Relevé couvert)	0,5	0	0	0	0	40	40	Contrat feuillus
Volumes totaux			2 870	3 113	5 983	2 548	1 924	4 472	

COUPES PERIODIQUES PREVUES PAR L'AMENAGEMENT ET REPORTEES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ET COMMERCIALE

Parcelle	Type de coupe	Surface (ha)	Volume prévisionnel (m3) (1)			Dernier passage prévu
			Résineux	Feuillus	Total	
11_pa	AMEL	6,1	366	0	366	2024
11_pa	AMEL	6,1	366	0	366	2024
12_pa	AMEL	5,12	307	0	307	2024
43_r	RE	4,35	0	174	174	2024
Volumes totaux			1 039	174	1 213	

Remarques et précisions du Technicien de l'ONF et/ou du Propriétaire

 Date de remise du document
 Le Technicien Forestier Territorial

 Pris connaissance le
 Visa et cachet du Représentant de la Commune

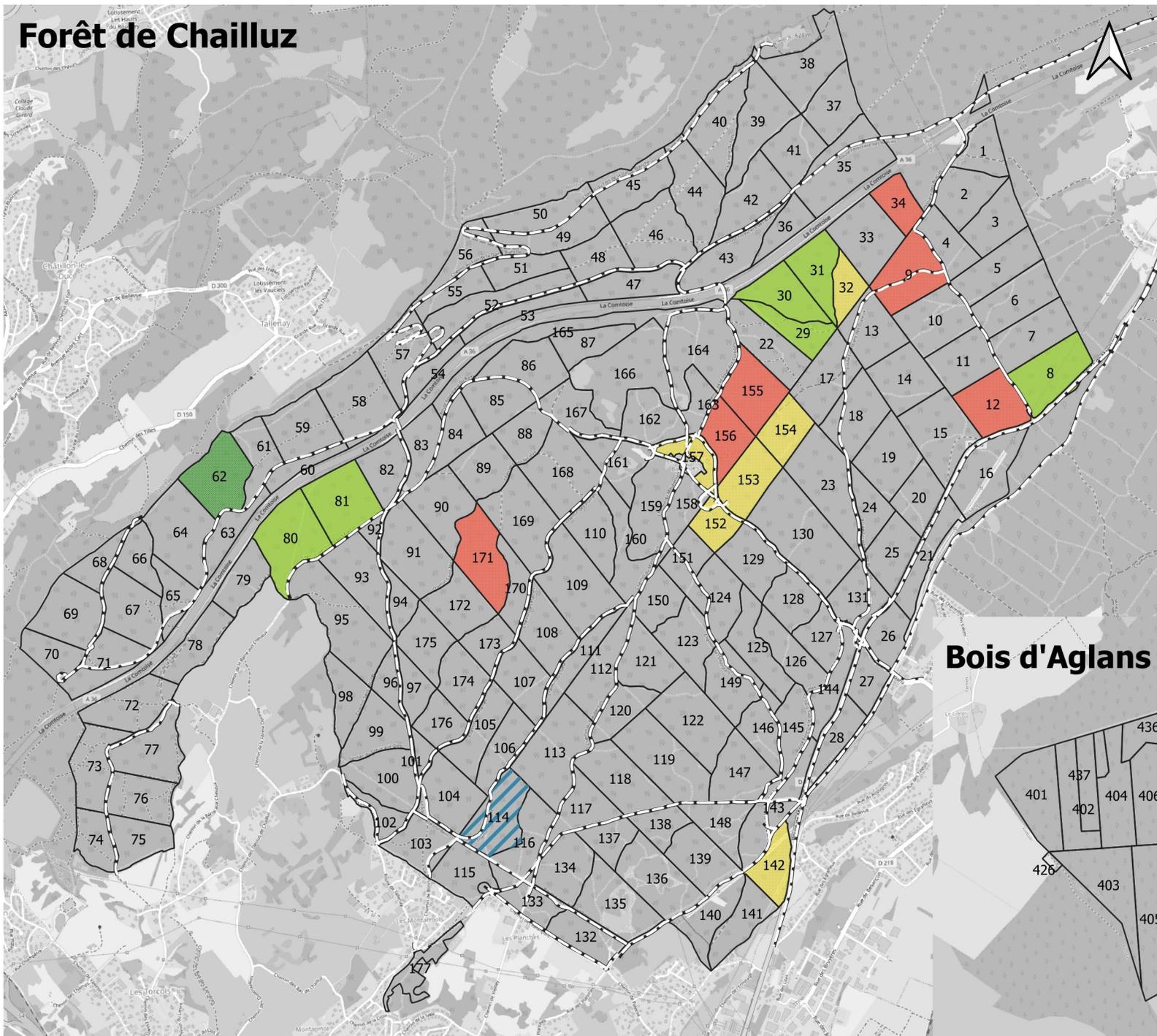
(1) Le volume total prévisionnel de la coupe est le volume total des arbres, écorce et houppier compris; c'est un volume 'aménagement'

(2) Le volume commercial prévisionnel est le volume ci-dessus diminué du volume de l'écorce et du houppier

Remarque : pour les feuillus, le volume de l'écorce fait partie du volume commercial

Forêts communales de Besançon - Programme de coupes 2024

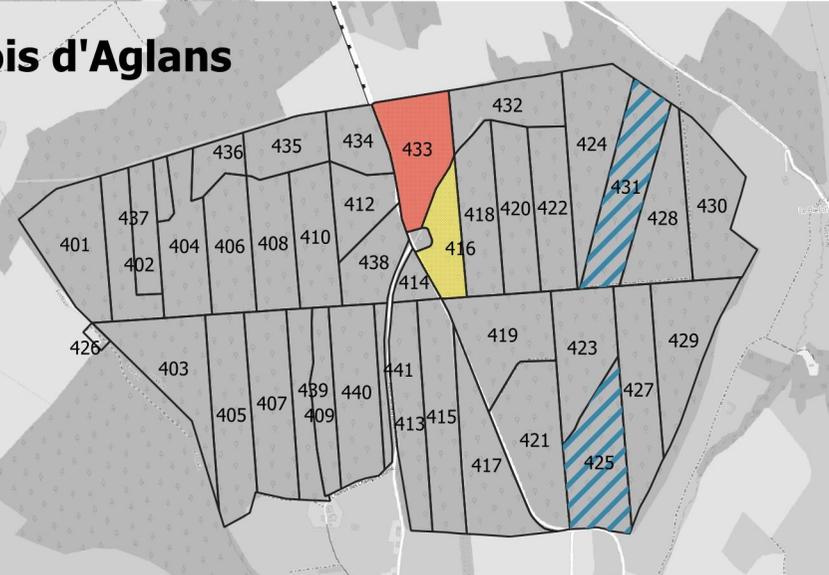
Forêt de Chailluz



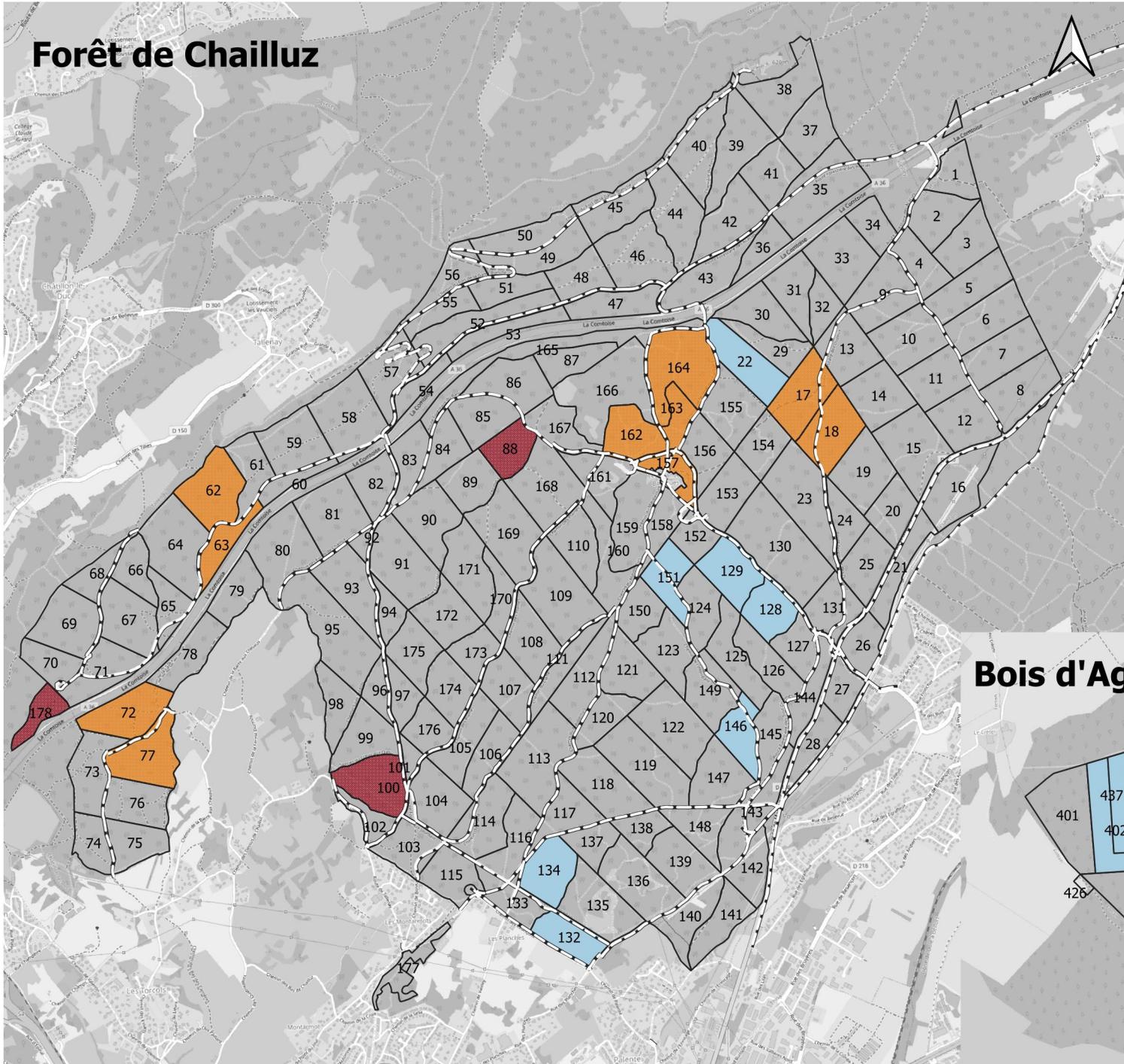
Programme de coupes 2024

- Coupe en futaie irrégulière
- Eclaircie dans les jeunes peuplements
- Coupe d'amélioration
- Coupe de régénération
- Ouverture de cloisonnements

Bois d'Aglans

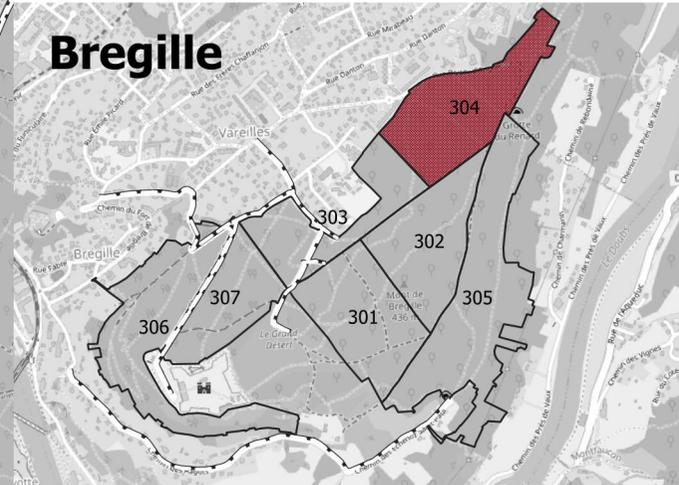


Forêts communales de Besançon - Programme de travaux 2024



Travaux sylvicoles dans les parcelles en renouvellement

-  Dégagement de plantations
-  Dégagement de régénération naturelle
-  Nettoisement - dépressage



Bois d'Aglans



FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

Office National des Forêts AGENCE TERRITORIALE DE BESANCON UT BESANCON 14, rue Plançon 25010 BESANCON Tél : 03 81 61 07 41	Destinataire Madame le Maire COMMUNE de BESANCON 2 Rue Megevand 25034 BESANCON CEDEX
--	---

Veuillez trouver ci-dessous en application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de votre patrimoine forestier.

Ce programme est conforme au document d'aménagement de votre forêt.

Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services forestiers (CNPTSF).

Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF).

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE				
☐ Travaux d'entretien de route empierrée Localisation : RF des Dupeux DES2	1	FO		F
☐ Travaux d'entretien de route empierrée Localisation : Aménagement forestier chap 2.5.2, Aglans : DES4, DES5	1	FO		F
☐ Travaux connexes d'infrastructures : création de passages busés Localisation : Aglans Création de 2 passages busés parcelle 433, création d'un ponceau et curage du fossé parcelle 432 (Aménagement forestier chap 2.5.2, Aglans : DES6)	3,00	U		I
☐ Travaux connexes d'infrastructures : entretien des passages busés Localisation : Aglans Réfection du passage busé parcelle 423, entretiens des passages busés parcelles 406 et 423, débroussaillage et entretien du pont parcelle 440	1	FO		F
☐ Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Chailluz RF de Genau, des Dupeux, Chêne Notre Dame, Claffe, Bas de la Côte, parcelles 115, 104, accès sentier des crêtes parcelles 66 à 70, des Acacias parcelles 9, 10, des Plaines	1	FO		F
☐ Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Aglans RF 419, RF440, Chemin limite La Vèze	1	FO		F
☐ Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Bregille RF grand désert, RF parcours sportif, Route 307 et 303	1	FO		F
☐ Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Chailluz	1	FO		F
☐ Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Aglans RF limite La Vèze, RF parcelle 419, RF parcelle 440, Chemin des champs courbes, Limite La Vèze	1	FO		F
☐ Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : Bregille toutes les routes + les routes parcelles 303 et 307	1	FO		F
☐ Entretien de place de dépôt par broyage de la végétation Localisation : Chailluz Broyage de toutes les places de dépôt massif de Chailluz	2,00	HA		F
☐ Entretien de place de dépôt par broyage de la végétation Localisation : Aglans Broyage de toutes les places de dépôts massif d'AGLANS	1,00	HA		F
☐ Entretien de place de dépôt par broyage de la végétation Localisation : Bregille broyage de toutes les places de dépôts	0,50	HA		F
Sous-total			71 230,00 € HT	
TRAVAUX DE MAINTENANCE				
☐ Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel Localisation : Collines : Planoise/ Rosemont/ Chaudanne/ Bregille/ Chapelle des buis	32,53	KM		F

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
Cocher les actions retenues				
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire ou périmètre (peinture) Localisation : Collines : Planoise/ Rosemont/ Chaudanne/ Bregille/ Chapelle des buis	32,53	KM		F
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel Localisation : Aglans	7,21	KM		F
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire ou périmètre (peinture) Localisation : Aglans	7,21	KM		F
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel Localisation : Chailluz parcelles : 12, 29, 30, 31, 32, 34, 62, 80, 81, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 171, 74, 75, 94, 95, 108, 109, 110, 111, 118, 137, 138	54,79	KM		F
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire ou périmètre (peinture) Localisation : Chailluz parcelles : 12, 29, 30, 31, 32, 34, 62, 80, 81, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 171, 74, 75, 94, 95, 108, 109, 110, 111, 118, 137, 138, 167, 168, 174	57,48	KM		F
<input type="checkbox"/> Entretien de barrière Localisation : Bregille Débroussaillage des deux barrières en dessous du grand-désert, et changement des lisses des barrières (parcelles 303 et 307). Débroussaillage de la barrière rue Marnottes. Changement de la lisse de la barrière sous l'antenne du fort de Bregille.	1	FO		F
<input type="checkbox"/> Entretien de barrière Localisation : Aglans Débroussaillage de la barrière parcelle 440 et amélioration de la barrière parcelles 419-433-440	1	FO		F
<input type="checkbox"/> Entretien de barrière Localisation : Chailluz, canton des Acacias, parcelles 15, 16 pose de deux barrières parcelles 15	1	FO		F
<input type="checkbox"/> Fourniture et mise en place de panneaux réglementaires (type B0) Localisation : Aglans	1,00	U		I
Sous-total			89 310,00 € HT	
TRAVAUX SYLVICOLES				
PARCELLE 17 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 17.pa - Entraxe : [4] m	0,63	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 17.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHENE PUBESCENT]	0,63	HA		I
PARCELLE 18 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 18.pa - Entraxe : [4] m	6,33	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 18.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHE PUBESCENT, CHS, feuillus nobles]	6,33	HA		I
PARCELLE 22 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et Nettoyement				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 22.j - Entraxe : [4] m	10,63	HA		I

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
Cocher les actions retenues				
<input type="checkbox"/> Nettoiement de régénération Localisation : 22.j - Nombre de tiges à travailler [4] , [par bande de 10 m (parcelle cloisonnée)] - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles, diversité]	10,63	HA		I
PARCELLE 43 : Maintenance de cloisonnements sylvicoles				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 43.r - Entraxe : [4] m	2,50	HA		I
PARCELLE 62 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 62.j - Entraxe : [4] m	4,38	HA		I
<input type="checkbox"/> Filets sylvicoles : maintenance manuelle Localisation : 62.j - Entraxe : [4] m	2,17	HA		F
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 62.j - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles, Pin noir salzmann]	6,55	HA		I
PARCELLE 63 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 63.r - Entraxe : [4] m	6,57	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 63.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles CHE PUBESCENT PN Salzmann]	6,57	HA		I
PARCELLE 72 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 72.r - Entraxe : [4] m	2,00	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 72.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS, feuillus nobles]	2,00	HA		I
PARCELLE 72 - Ouverture de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de la régénération naturelle				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : implantation d'un jalonnement Localisation : 72.r - Entraxe : [4] m	1,50	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 72.r - Entraxe : [4] m	1,50	HA		F
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 72.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS + feuillus nobles]	1,50	HA		I
PARCELLE 77 - Maintenance des cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 77.r - Entraxe : [4-5] m	1,27	HA		I

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 77.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS, CHE PUBESCENT, feuillus nobles] PARCELLES 21, 84, 130, 153, 154, 155, 156 : Entretien de cloisonnement d'exploitation	1,27	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : entretien mécanisé Localisation : 130.pa, 153.pa, 154.pa, 155.pa, 156.pa, 21.r, 84.r - Entraxe : [18] m PARCELLE 88 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation	66,01	HA		F
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 88.r - Entraxe : [4] m	6,97	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 88.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS, CHE PUBESCENT, FEUILLUS NOBLES] PARCELLE 96 - Maintenance des cloisonnements sylvicoles	6,97	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 96.r - Entraxe : [4] m PARCELLE 100 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation	4,00	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 100.pa - Entraxe : [4] m	0,50	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 100.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS, feuillus nobles] PARCELLE 178 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation	0,50	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : parcelle 178 HA - Entraxe : [4] m	1,40	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : parcelle 178HA - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CEDRES, PN, feuillus nobles]	1,40	HA		I
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : Enlèvement des protections individuelles Localisation : parcelle 178 HA PARCELLES 157, 162, 163, 164 - Dolines - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation	300,00	U		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 157.pa, 162.pa, 163.pa, 164.pa - Entraxe : [4] m	0,40	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 157.pa, 162.pa, 163.pa, 164.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles, diversité] PARCELLE 304 - Ouverture de cloisonnements sylvicoles et dégagement de la régénération naturelle	0,40	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : implantation d'un jalonnement Localisation : 304.pa - Entraxe : [4-5] m	1,36	HA		I

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
Cocher les actions retenues				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 304.pa - Entraxe : [4-5] m	1,36	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 304.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	1,36	HA		I
PARCELLE 437 - Nettoiement manuel en plein				
<input type="checkbox"/> Nettoiement de jeune peuplement Localisation : 437.ar - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles]	0,80	HA		F
PARCELLE 432 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de plantation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 432.j - Entraxe : [4-5] m	1,88	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 432.j - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHX]	1,88	HA		I
PARCELLE 436 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement manuel de la régénération naturelle				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 436.r - Entraxe : [4-5] m	3,59	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 436.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles]	3,59	HA		I
PARCELLE 134 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles, nettoiement de jeune peuplement et enlèvement de protections				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 134.pa	0,80	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoiement de jeune peuplement Localisation : 134.pa	0,80	HA		F
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : Enlèvement des protections individuelles Localisation : 134.pa	500,00	U		I
PARCELLE 151 - Nettoiement de jeune peuplement				
<input type="checkbox"/> Nettoiement de jeune peuplement Localisation : 151.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles]	0,50	HA		F
PARCELLE 119 - Maintenance de cloisonnements sylvicoles, dégagement manuel de régénération naturelle et regarnis				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 119.af	0,50	HA		F
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : 119.af	0,50	HA		I
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la régénération : préparation manuelle localisée Localisation : 119.af - Description du travail : [Débroussaillage des emplacements de plantations]	0,50	HA		I
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : mise en place des plants en regarnis Localisation : 119.af	600,00	PL		I

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de chêne pubescent Localisation : 119.af - Provenance : [Provenance I-QPU901FR - Est et Massif Central Nord] - Possibilité de substituer la provenance par une autre prévue dans l'arrêté préfectoral en vigueur	600,00	PL		I
PARCELLE 119j - Maintenance de cloisonnements sylvicoles et dégagement de régénération naturelle				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 119.j - Entraxe : [5] m	6,27	HA		F
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 119.j - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	6,27	HA		I
PARCELLE 437 - Nettoyement manuel en plein et maintenance des cloisonnements sylvicoles				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 437.ar - Entraxe : [4-5] m	0,80	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoyement de jeune peuplement Localisation : 437.ar - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	0,80	HA		F
Parcelles 303 et 307 - Ouverture de cloisonnements d'exploitations avec jalonnement préalable				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : implantation d'un jalonnement Localisation : 303.pa, 307.pa - Entraxe : [16-18] m	19,16	HA		F
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 303.pa, 307.pa - Entraxe : [16-18] m	19,16	HA		F
PARCELLE 433 - Jalonnement et ouverture de cloisonnements sylvicoles avec dégagement de régénération naturelle				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : implantation d'un jalonnement Localisation : 433.j - Entraxe : [4-5] m	1,82	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 433.j - Entraxe : [4-5] m	1,82	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 433.j - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	1,82	HA		I
PARCELLE 439 - Nettoyement manuel en plein avec maintenance des cloisonnements sylvicoles				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 439.r - Entraxe : [4-5] m	0,85	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoyement de jeune peuplement Localisation : 439.r - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	0,85	HA		F
PARCELLES 127, 128, 129 - Maintenance des cloisonnements d'exploitation, nettoyage en plein et taille				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : entretien mécanisé Localisation : 127.pa, 128.pa, 129.en, 129.pa - Entraxe : [18] m	23,39	HA		F

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<input type="checkbox"/> Nettoiement de jeune peuplement Localisation : 128.pa, 129.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	0,35	HA		F
<input type="checkbox"/> Taille de formation sur arbres de plus de 3 m Localisation : 128.pa, 129.pa - Essence(s) à travailler : [feuillus nobles]	0,35	HA		F
PARCELLE 402 - Nettoiement, dépressage en plein				
<input type="checkbox"/> Nettoiement manuel en plein en peuplement de plus de 12 m, préalable à la première éclaircie Localisation : 402.af - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	2,25	HA		F
PARCELLE 440 - Ouverture et entretien des cloisonnements d'exploitation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 440.rl - Entraxe : [18] m	6,27	HA		F
Parcelle 146 - Nettoiement manuel en plein				
<input type="checkbox"/> Nettoiement de jeune peuplement Localisation : 146.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	0,22	HA		F
PARCELLE 147 - Nettoiement manuel en plein avec maintenace des cloisonnements sylvicoles et enlèvement des protections				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 147.pa - Entraxe : [4-5] m	0,25	HA		F
<input type="checkbox"/> Dépressage avec nettoiement de jeune peuplement Localisation : 147.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	0,25	HA		F
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : Enlèvement des protections individuelles Localisation : 147.pa	200,00	U		I
PARCELLE 111 - Nettoiement manuel en plein avec maintenace des cloisonnements sylvicoles				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée Localisation : 111.af - Entraxe : [4] m	0,79	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoiement de jeune peuplement Localisation : 111.af - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Tous les feuillus nobles]	0,79	HA		F
PARCELLE 114 - Jalonnement et ouverture de cloisonnements sylvicoles avec dégagement de régénération naturelle				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : implantation d'un jalonnement Localisation : 114.af - Entraxe : [4-5] m	0,16	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 114.af - Entraxe : [4-5] m	0,16	HA		I
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 114.af - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles]	0,16	HA		I

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
PARCELLE 116 - Jalonnement et ouverture de cloisonnements sylvicoles avec nettoyage en plein				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : implantation d'un jalonnement Localisation : 116.af - Entraxe : [4-5] m	0,96	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 116.af - Entraxe : [4-5] m	0,96	HA		I
<input type="checkbox"/> Nettoyement de jeune peuplement Localisation : 116.af - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [feuillus nobles]	0,96	HA		F
PARCELLE 132 - Nettoyement manuel en plein et taille de formation/élagage				
<input type="checkbox"/> Nettoyement de jeune peuplement Localisation : 132.pa - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [Feuillus nobles]	0,38	HA		F
<input type="checkbox"/> Taille de formation sur arbres de plus de 3 m Localisation : 132.pa - Essence(s) à travailler : [feuillus nobles]	0,38	HA		F
PARCELLE 143 - Ouverture de cloisonnements d'exploitation avec jalonnement préalable				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : implantation d'un jalonnement Localisation : 143.pa - Entraxe : [16] m	0,73	HA		F
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 143.pa - Entraxe : [16] m	0,73	HA		F
PARCELLES 140 et 145 - Maintenance des cloisonnements d'exploitation				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : entretien mécanisé Localisation : 140.pa, 145.pa - Entraxe : [16] m	11,18	HA		F
Sous-total			141 860,00 € HT	
TRAVAUX D'EXPLOITATION				
<input type="checkbox"/> Abattage-façonnage de grumes feuillues Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	796,00	M3		F
<input type="checkbox"/> Débardage de bois d'oeuvre Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	796,00	M3		F
<input type="checkbox"/> Cubage et classement des bois Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	796,00	M3		F
<input type="checkbox"/> Abattage-façonnage de grumes résineuses Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	700,00	M3		F
<input type="checkbox"/> Débardage de bois d'oeuvre Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	700,00	M3		F
<input type="checkbox"/> Cubage et classement des bois Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	700,00	M3		F
<input type="checkbox"/> Abattage-façonnage de bois d'industrie Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	2 000,00	ST		F
<input type="checkbox"/> Débardage de bois d'industrie Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	2 000,00	ST		F

FORÊT COMMUNALE de BESANÇON

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<input type="checkbox"/> Cubage des bois Localisation : Coupes façonnées de l'EA 2024	1 300,00	M3		F
Sous-total			130 980,00 € HT	
TRAVAUX DIVERS : Installation panneaux explicatifs sur l'aménagement forestier (parquets, îlots de senescence)				
Sous-total			0,00 € HT	
TRAVAUX DIVERS : Diagnostic, abattage, élagage des arbres portant des risques sur les infrastructures d'accueil				
Sous-total			0,00 € HT	

Total Investissement	Total Fonctionnement	Total : 433 380,00 € HT
95 000,00 € HT	338 380,00 € HT	

(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.
Les montants indiqués intègrent, le cas échéant, une évaluation des rémunérations des maîtres d'œuvre.

Remarques de la Collectivité	
Programme non contractuel présenté par votre interlocuteur ONF, BENOIT CHOLLET Date :	Programme reçu le : Le représentant de la collectivité,